

Jeanne Niquille (1894-1971)

Autor(en): **Morard, Nicolas**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **21 (1971)**

Heft 3

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

JEANNE NIQUILLE †

(1894-1971)

La longue carrière de Mademoiselle Jeanne Niquille, archiviste honoraire de l'Etat de Fribourg, décédée subitement le 9 septembre 1970, revêt à nos yeux un caractère exemplaire, non seulement de par sa plénitude et sa richesse en oeuvres accomplies, mais aussi par sa valeur de signification morale. Car nous aimons à souligner d'abord ce que la vocation de cette femme a représenté de singulier et de novateur au sein de notre petite république en évolution. Née en 1894, Jeanne Niquille fut en effet une des premières femmes fribourgeoises à s'engager dans le choix d'une profession à caractère nettement scientifique et que les préjugés d'un siècle finissant tendaient à réserver au sexe fort. Issue d'un milieu où les vertus dites ancestrales étaient certes à l'honneur, Jeanne Niquille eut la chance aussi d'y trouver les facteurs stimulants qui soutinrent et développèrent sa curiosité intellectuelle et son goût très vif pour toutes les activités de l'esprit.

La formation reçue fut très complète: titulaire d'un brevet d'enseignement primaire acquis en 1910, la défunte avait conquis en 1914 son diplôme de baccalauréat après trois ans passés à l'Académie Ste-Croix dont elle fut d'ailleurs l'une des premières élèves. Immatriculée à l'Université de Fribourg en automne de la même année, elle s'inscrivit à la Faculté des Lettres où, durant quatre ans, elle reçut l'enseignement de maîtres réputés: les Steffens, les Büchi, les Besson, les Schnürer, qui l'initièrent à la paléographie et à la diplomatique, à l'histoire du Moyen Age et à celle de la Suisse. Notons, en feuilletant sa «*Tabella scholarum*», des zones d'intérêt qui dépassent largement le cadre strict des disciplines historiques: philologie romane, histoire du droit privé, littérature française, histoire de l'art et philosophie . . . En 1918, elle couronne ses études supérieures par un très beau travail de doctorat, élaboré sous la direction du professeur suisse Albert Büchi et consacré à *l'Hôpital de Notre-Dame à Fribourg à la fin du Moyen Age*, travail qui lui valut d'ailleurs la mention «*summa cum laude*». Déjà, on saisit dans ces pages les qualités et l'originalité d'esprit de la future archiviste: rigueur de la méthode, persévérance inlassable que ne rebute aucun document, aucune recherche, si minutieuse soit-elle, et puis, cette ouverture du regard à tout l'aspect institutionnel, économique, social, humain en un mot, religieux aussi, du passé fribourgeois – urbain surtout – qu'avant ou avec un Pierre de Zurich, un Paul Aebischer ou un Marcel Strub, elle a tant contribué à mieux faire connaître et pénétrer.

Jeanne Niquille voyait en l'histoire une discipline scientifique bien plus qu'un art où le don de la grande synthèse vaut à celui qui l'exerce des exposés certes brillants mais qui se révèlent si fragiles au tournant des modes et des engouements. Sans rien sacrifier aux exigences de la forme

littéraire, elle oeuvra plutôt en chercheur, soucieuse avant tout de monographies précises qui sont autant de pierres précieuses d'un futur édifice.

C'est avec cette large culture, ce souci de l'information constante – belles et dures exigences du métier d'historien – qu'elle se dépensa sans compter, durant trente-huit ans, de 1919 à 1957, au service des Archives de l'Etat et, au travers de l'institution, au service du public. De par notre position, nous sommes à même d'apprécier chaque jour la qualité et l'étendue des travaux effectués par notre devancière. Les classements précis et minutieux, l'enrichissement des inventaires et surtout la confection de milliers de fiches sont des instruments de travail de premier ordre pour le personnel et tous les utilisateurs de nos archives. De très nombreuses publications qui défient l'énumération n'épuisèrent pas la substance des matériaux accumulés. Parmi les articles donnés à différentes revues spécialisées, il en est bien sûr qui retiennent davantage l'attention telle son étude au sujet de la navigation sur la Sarine, dans notre Revue (1952), tel l'article attachant consacré au peintre fribourgeois Emmanuel Curty ou tel autre sur le béguinage. Mais de combien d'articles le *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse* ne lui est-il pas redevable? Et sait-on assez que la synthèse si précieuse parce qu'encore unique, *Un siècle d'histoire fribourgeoise*, est due à sa plume, bien que pour la circonstance obéissant à une commande de l'Etat?

Il faut mettre encore au crédit de M^{lle} Niquille ce qu'on pourrait appeler ses services «invisibles»: conseils prodigués aux étudiants empêtrés dans une paléographie encore mal dominée, ou aux curieux de tout bord, sans prétentions, que son affabilité accueillait toujours. Les plus chevronnés n'avaient pas droit à plus d'égards! Elle savait d'ailleurs aiguïser l'intérêt du grand public; l'écho suscité par la rubrique *Il y a cent ans* qu'elle faisait paraître dans «La Liberté» en fournirait aisément la preuve.

Au surplus modeste, Jeanne Niquille, il faut oser le dire, n'a pas reçu de son vivant la consécration méritée, ni de l'Etat qu'elle servit si bien, ni de l'Université dont elle avait pourtant atteint la hauteur.

Nicolas Morard